

Objet:Le 15 juillet, VOTEZ OUI pour une fin de vie choisie

Date:2026-07-08 10:58

De:nathalie d. <[REDACTED]>

À:"marie-france.lorho@assemblee-nationale.fr" <marie-france.lorho@assemblee-nationale.fr>

Madame la Députée,

Après le rejet du texte par le Sénat le 7 juillet, les députés auront le dernier mot sur le projet de loi visant à dépénaliser l'aide à mourir lors d'un vote solennel le 15 Juillet.

S'il vous plait, considérez le sort des malades qui attendent que vous leur donniez enfin le droit de choisir eux-mêmes quand leurs souffrances physiques et morales deviennent si insupportables qu'ils préfèrent avancer de quelques jours ou quelques semaines leur fin inéluctable.

En votant Contre jusqu'à présent, vous avez confisqué leur liberté, et vous avez refusé de représenter la majorité de français qui sont favorables à cette loi.

Être élue vous oblige envers vos électeurs.

En votant OUI, vous donnerez enfin aux malades le choix de LEUR fin de vie. Ne confisquez pas leur liberté.

Le 15 juillet, je vous en prie, NE VOTEZ PAS CONTRE CETTE LOI.

Si vous ne pouvez pas voter POUR, au moins abstenez-vous.

De tout coeur MERCI d'AVANCE, je compte sur vous.

Nathalie D.

Électrice à Beaumes-de-Venise